



Tourriers,
le 18 septembre 2023

Le Vice-Président à

Mesdames, Messieurs les Maires

Objet : AIDES CULTURELLES AUX ECOLES

Affaire suivie par Caroline DESVARS
Courriel : patrimoine@coeurdecharente.fr
Ligne directe : 05 45 20 57 36

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Dans le cadre du soutien financier octroyé aux écoles maternelles et primaires du territoire pour les programmations d'actions culturelles et patrimoniales, j'ai souhaité vous informer que vos écoles ont pu bénéficier de cette aide pour l'année scolaire 2022-2023.

Pour rappel, les écoles ont perçu la somme de 5€/enfant pour leur projet et ont pu, pour certaines, bénéficier de l'accès aux salles de spectacle (salles de La Rochefoucauld, Ruffec et Rouillac) grâce au partenariat signé avec l'association les 3aiRes.

Les propositions de spectacles pour l'année 2023-2024, ont été présentées aux écoles Mardi 18 septembre lors de la réunion de rentrée qui a eu lieu à Mouton.

Restant à votre disposition pour répondre à vos questions,

Je vous prie d'agrérer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes cordiales salutations.

Éric BOUCHET
Vice-Président en charge de la culture, du patrimoine et de la communication